

DEMANDE DE SUBVENTION

2023

DOSSIER À RETOURNER

Par courrier :

Service Vie associative
Hôtel de Ville
Place Mendès-France – BP.88
38093 VILLEFONTAINE Cedex

Ou par courriel :

vie.associative@mairie-villefontaine.fr

AVANT LE 24 octobre 2022

Toute demande arrivée hors délai ou tout dossier incomplet ne pourra être prise en compte

Pièces à joindre obligatoirement :

- Présent dossier intégralement complété et signé
- Bilan financier (dernier approuvé en assemblée générale) et, s'il y a lieu, les certificats comptables
- RIB/IBAN (relevé d'identité bancaire)
- Compte-rendu de la dernière assemblée générale dont rapport d'activités
- Copies de cartes professionnelles pour BE et/ou BPJEPS

Pièces à joindre si non-communicuées à ce jour :

- Statuts de l'association
- Copie de l'annonce de publicité au Journal officiel
- Récépissé de dépôt de déclaration de l'association en sous-préfecture
- Attestation d'assurance

Nom de l'association demandeuse :

SUBVENTION DEMANDEE POUR 2023 (montant total) :

QUELQUES INFORMATIONS avant de remplir le dossier

LA COMPOSITION DU DOSSIER

① **La fiche identité de l'association :**

Elle permet de mettre à jour vos données notamment pour l'annuaire des associations de la ville et sera notre référence pour vous contacter au cours de l'année 2022.

Merci de la compléter, même si vous pensez que les informations n'ont pas changé.

② **La présentation générale de l'activité de l'association :**

Elle permet de mieux connaître votre projet associatif et l'activité globale de l'association. Cette partie présente le cadre général de l'association. Dans le budget général de l'association, apparaît la subvention globale demandée.

③ **Le bilan de l'année 2022** (à remplir si vous avez perçu une subvention de la Ville en 2022)

Il expose le bilan des actions menées d'un point de vue qualitatif, quantitatif et financier. Si vous avez obtenu une subvention en 2022, il explique l'utilisation précise de la subvention.

④ **La fiche projet coup de cœur 2023 :**

Elle vous permet de présenter une action que vous mènerez en 2023 et qui vous semble particulièrement significative, sur laquelle vous souhaitez attirer l'attention. Ce projet spécifique mobilisera particulièrement la subvention globale demandée.

Cette fiche vous permet de présenter votre projet d'un point de vue qualitatif, quantitatif et financier.

L'INSTRUCTION DU DOSSIER

Votre dossier va être géré par le service Culture et création artistique de la commune qui l'enregistre et le transfère aux différents services gestionnaires (CCAS, Éducation, Sports, Culture...)

- Chaque service présente les demandes et les propositions dans sa commission.
- Toute subvention doit être votée par le Conseil Municipal. Suite à ce dernier, si une subvention vous est accordée, elle vous sera notifiée par courrier et la somme sera mandatée (c'est-à-dire versée, dès que toutes les pièces justificatives et notamment les pièces financières auront été fournies)

C'est pour respecter ce circuit obligatoire que nous vous remercions de respecter les délais et de compléter intégralement votre dossier sans oublier les pièces à joindre.

Lors de l'instruction des demandes, la Ville est notamment attentive :

- ✓ Au travail partenarial (opérations municipales, autres associations...),
- ✓ Aux actions qui touchent des publics spécifiques (action spécifique en direction des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées...) ou des quartiers spécifiques,
- ✓ Aux retours de communication sur les événements et les résultats de l'action,
- ✓ Aux démarches de financement de l'association (autofinancement, ventes diverses, autres recherches de financements publics ou privés...),

- ✓ À la formation des bénévoles (en interne ou en externe, pour les encadrants ou les membres du bureau),
- ✓ Au rayonnement de l'association à l'extérieur de la Ville et à l'image de la Ville.

N'hésitez pas à remplir cette fiche qui sera lue attentivement !

Vous avez un 2^{ème} projet 2023 sur lequel vous souhaitez attirer l'attention de la Ville ? Remplissez une 2^{ème} fiche "projet coup de cœur 2023".

Les agents municipaux sont aussi là pour vous renseigner et vous accompagner.

04.74.96.70.01

vie.associative@mairie-villefontaine.fr

① IDENTITE DE L'ASSOCIATION

1/1

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

.....

Courriel :

Téléphone :

Site internet :

Nom de contact :

Publication des données dans l'annuaire des associations de la Ville : OUI NON

Création de l'association :

Date : N° SIRET :

N° de déclaration en préfecture :

Nom de la compagnie d'assurance :

Numéro de police d'assurance :

Personne référente du dossier de subvention :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Bureau :

Président(e) :

Courriel :

Téléphone :

Vice-Président(e) :

Courriel :

Téléphone :

Trésorier(ère) :

Courriel :

Téléphone :

Secrétaire :

Courriel :

Téléphone :

② ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

1/1

Date de la dernière Assemblée Générale :

Objet précis de l'association et activités proposées :

.....

Public cible de l'association :

Rayonnement de l'activité de l'association :

- Quartier(s) - lesquels :
- communal intercommunal départemental
- régional national international

Moyens humains de l'association :

Nombre de salariés permanents : soit Équivalents Temps Plein :

Nombre de salariés occasionnels (saisonniers, temporaires...) :

Nombre de bénévoles à l'année :

Nombre de bénévoles occasionnels :

Nombre de volontaires (personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par exemple Service Civique)) :

Adhérents et cotisations :

Âge	Nb d'adhérents	Nb d'adhérents habitant Villefontaine	Montant des cotisations (ou tarifs appliqués pour les activités)	Commentaires
-10ans				
10-16 ans				
16-25 ans				
25-40 ans				
+40 ans				
TOTAL				

Initiation / école de sport

L'association possède-t-elle une école ou un centre d'initiation ? OUI NON

Si oui, pour quelle tranche d'âges : de à

Nombre d'encadrants par groupe : encadrant(s) pour enfants

Compétition / loisir

L'association propose-t-elle une pratique compétition ? OUI NON

Si oui, nombre de participants :

Nombre de participants ou d'équipes selon les niveaux de pratique (*un participant ne peut être comptabilisé que dans un seul niveau*) :

Départemental : Régional :

National : International :

Résultats éventuels obtenus en 2021 (ou au cours de la saison 2021-2022) :
.....

Encadrement

Une même personne ne doit apparaître qu'une fois : choisir la qualification la plus élevée.

Nombre d'initiateurs fédéraux (*joindre la copie des diplômes*) :

Nombre d'entraîneurs, moniteurs fédéraux (*joindre la copie des diplômes*) :

Nombre de brevetés d'État, BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) (*joindre obligatoirement la copie des cartes professionnelles*) :

Spécialités :

Nombre d'entraîneurs ou encadrants bénévoles (sans formation particulière)

Pour quelles activités ou sections ?

Nombre d'arbitres :

Formés ou diplômés : Non formés ou non diplômés :

Affiliations (éventuelle) :

Fédération :

Numéro d'agrément ministériel (Sports) :

Autres :

Montant des subventions communales perçues les années précédentes

2020 : 2021 : 2022 :

Ressources municipales utilisées sur une année :

Local permanent

Paiement en tout ou partie des fluides

Équipements sportifs. Lesquels :

Fréquence d'utilisation :

Autres équipements municipaux (salles ...). Lesquels :
Fréquence :

Matériel fourni (tentes, tables, chaises...). Nombre :
Fréquence des demandes :

Aide des services à l'installation de vos manifestations. Fréquence :
..... Semaine ou week-end :

③ **BILAN 2022 : COMPTE-RENDU FINANCIER**

1/2

(À remplir si vous avez perçu une subvention de la Ville en 2022)

DEPENSES		RECETTES	
Cotisations :	(total)	Cotisation :	(total)
Cotisation fédérale :		adhérents	
autres instances (à préciser) :		licences	
Rémunération du personnel		Ventes accessoires	
Rémunération encadrement		Manifestations directes organisées par l'association	
Dont Charges de sécurité sociale et prévoyance		Autres manifestations auxquelles participent l'association	
Formation de l'encadrement			
Formation des jeunes		Autres recettes (préciser)	
Personnel extérieur			
Arbitrage			
Documentation, abonnement revues		Subvention Ville de Villefontaine (globale)	
Prime d'assurance		Subvention hors municipalité	(total)
Frais administratifs (postaux, papeterie, impression....)		- Etat	
Autres frais administratifs (ANCV..)		- Région	
Fluides		- Département	
Licences et autres		- Autres (à préciser)	
Déplacements collectifs		Autres recettes (à préciser)	
Investissement en matériel		Dons en espèces	
Achat petit équipement		Dons de récompenses, équipements	
Achats tenue de club		Sponsoring, Mécénat	
Achats pour vente accessoires		Remboursements déplacements	
Entretien et réparation matériel			
Frais afférents aux activités			
Autres dépenses (à préciser)			
Location			
TOTAL		TOTAL	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

(À remplir si vous avez perçu une subvention de la Ville en 2022)

Ce compte-rendu doit présenter :

- Le descriptif des actions réalisées,
- Le nombre de personnes bénéficiaires dont le nombre d'habitants de Villefontaine,
- Le rayonnement du projet : quartier / commune / intercommunalité / département / région / France / international,
- Les explications des écarts entre les actions prévues à l'origine et les actions réalisées,
- Les explications des écarts entre le budget prévisionnel et le budget réalisé,
- Comment la subvention versée en 2021 a été utilisée notamment sur un projet Coup de Cœur

④ ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION : BUDGET PREVISIONNEL 2023

1/1

DEPENSES		RECETTES	
Cotisations :	(total)	Cotisation :	(total)
Cotisation fédérale :		adhérents	
autres instances (à préciser) :		licences	
Rémunération du personnel		Ventes accessoires	
Rémunération encadrement		Manifestations directes organisées par l'association	
Dont Charges de sécurité sociale et prévoyance		Autres manifestations auxquelles participent l'association	
Formation de l'encadrement			
Formation des jeunes		Autres recettes (préciser)	
Personnel extérieur			
Arbitrage			
Documentation, abonnement revues		Subvention Ville de Villefontaine (globale)	
Prime d'assurance		Subvention hors municipalité	(total)
Frais administratifs (postaux, papeterie, impression....)		- Etat	
Autres frais administratifs (ANCV..)		- Région	
Fluides		- Département	
Licences et autres		- Autres (à préciser)	
Déplacements collectifs		Autres recettes (à préciser)	
Investissement en matériel		Dons en espèces	
Achat petit équipement		Dons de récompenses, équipements	
Achats tenue de club		Sponsoring, Mécénat	
Achats pour vente accessoires		Remboursements déplacements	
Entretien et réparation matériel			
Frais afférents aux activités			
Autres dépenses (à préciser)			
Location			
TOTAL		TOTAL	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

= budget de l'action ou du projet proposé

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation¹	0
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil.s Régional(aux)	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			

¹ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

864 - Personnel bénévole		875 – Dons en nature	
TOTAL	0	TOTAL	0
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	0
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

Selon la loi informatique et libertés de protection des données personnelles, nous autorisez-vous à :

- diffuser les coordonnées de l'association aux demandeurs ? OUI NON
- diffuser les coordonnées nominatives aux demandeurs ? OUI NON

Le à

Signature :